

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

11 janvier 2020 **Vœux de la municipalité**

Eric Vanoni prend la parole :

"Comme tous les ans, nous nous retrouvons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Cette année ces vœux prennent une saveur particulière puisqu'il s'agit des derniers de notre mandature mais aussi les deuxièmes de la commune nouvelle. Cette cérémonie est un moment de convivialité mais aussi un moment pour l'équipe municipale de faire le point sur l'année écoulée et les projets en cours.

2019 est effectivement l'an 1 de cette micro-révolution qu'est la fusion de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, avec :

- Un nouveau conseil municipal qui regroupe les conseillers des deux communes,
- La désignation d'Anne Roiseux comme maire délégué de Treschenu-Creyers,
- La désignation des nouveaux adjoints, en fait pas si nouveaux que ça puisque nous avons pris les anciens adjoints de chaque commune.

La fusion de la nouvelle commune a entraîné le renforcement du secrétariat de mairie avec l'arrivée de Martine Greco qui a dû démissionner de ses fonctions de conseillère municipale, incompatibles

avec un poste d'employé communal. Elle a donc pris la responsabilité du secrétariat de Mairie où Samia et Sandra continuent à assurer de nombreuses tâches avec efficacité et implication.

Ce fut aussi une réorganisation de l'équipe technique pour assumer les tâches spécifiques des deux entités. L'équipe a dû aussi faire appel à une nouvelle recrue.

Je tiens vraiment, au nom du Conseil Municipal et de la population, à féliciter cette équipe en particulier l'implication d'Éric assisté de Régis et de Christophe. On a vu le résultat dans l'installation des illuminations du village, il y a quelques semaines. Puisqu'il s'agit de montrer l'implication des employés municipaux, je ne peux que nous féliciter d'avoir confié notre agence postale à Xavier qui fait l'unanimité des usagers par son sens de l'accueil et son application dans ce nouveau travail. On apprécie aussi les soins qu'il apporte aux plantations du bourg sous la direction du village botanique qui est un deuxième versant de son action. Je salue au passage le travail de cette association et de ses bénévoles qui autour de Marie-Jo et Serge Baude embellissent notre village au fil des saisons.

Parler de l'équipe des employés municipaux, c'est aussi parler de l'école. Ce secteur est une compétence partagée entre la mairie et l'État et tout



le monde sait que les enfants sont l'objet de toute notre préoccupation. Cette année 2019 a été une année complexe pour l'école et je vais demander à Bernard de faire le point."

Bernard Ravet :



"Avant de faire le point sur l'action de la municipalité, j'aimerais saluer l'engagement des enseignantes et du personnel de l'éducation nationale. Je me permets de rappeler qu'en juin notre directrice Claudie Tourreng prenait sa retraite et nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice

Laurène Vivencio qui a su très vite prendre la dimension de ses responsabilités et poursuivre cette relation institutionnelle qui lie l'Ecole et la Mairie. Si l'entretien des locaux est notre quotidien, l'implication de la mairie apporte sa contribution au fonctionnement de notre école.

Je crois que nous faisons une part belle dans le budget à notre école publique en particulier pour le soutien aux actions du projet d'école, qu'elles soient culturelles, sportives, artistiques, citoyennes. Ce qui relève de notre compétence c'est en effet le péri-éducatif.

Le gros dossier depuis la rentrée 2018 est la restauration scolaire. Je passerai sous silence les difficultés rencontrées diverses et multiples. Je pointerai l'acharnement des services de défense de la population, qui, malgré notre lutte nous a imposé la sous-traitance avec une société de restauration collective. Ce fut aussi la nécessité de renforcer l'équipe d'encadrement des enfants avec un poste dédié au réchauffage des plats. Les repas ont été confectionnés jusqu'à la Toussaint par l'hôpital de Crest, puis par la société Api à Loriol qui développe une approche écocitoyenne de la restauration scolaire.

Cette difficulté, nous avons su la positiver en modifiant le projet de l'aménagement du hangar du distributeur de billet (DAB). Si la salle gardera son côté polyvalent, elle sera dès la rentrée 2020 notre restaurant scolaire. Pour satisfaire aux exigences des normes sanitaires nous avons dû acheter la maison mitoyenne qui au rez-de-chaussée permettra la création d'une cuisine satellite et au premier étage un appartement. Cette modification du projet initial a entraîné un nouveau montage financier où nous sollicitons l'aide de l'État, du Conseil

Départemental et de la Région. Une nouvelle fois, c'est Christiane Puech qui s'est activée avec le secrétariat de Mairie à cette tâche."

Eric :

"Aujourd'hui, je me propose de vous parler des travaux réalisés cette année et des projets en cours. Depuis cinq ans comme les municipalités précédentes, embellir le village a été une priorité avec comme objectif d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. Cette démarche a visiblement séduit puisque nous avons reçu le 15 octobre à Lyon le prix régional du CAUE "Valeurs d'Exemple 2019", communes de moins de 2000 habitants, pour l'aménagement des ruelles du centre ancien. Ce prix couronne le travail commencé par la mandature précédente et que nous avons poursuivi, en y apportant notre touche. Cette année nous avons mis à l'étude la requalification du viol du Temple dont certains murs de soutènement menacent.

Ce chantier de rénovation de l'espace public est une tâche de longue haleine ; nous avons aussi engagé une réflexion sur l'entrée ouest avec le syndicat de la Clairette sur un projet de sculpture qui s'inscrit dans la série des œuvres métalliques ornant les ronds-points de la route de la Clairette. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale de cet aménagement devant le dépôt à locomotive, auquel nous avons décidé de donner une troisième vie en l'aménageant sommairement, en changeant les fenêtres, en y coulant une dalle, en le reliant au tout à l'égout et en y créant un wc et un petit coin cuisine. Depuis ces quelques travaux qui se sont achevés en août, ce lieu a montré son efficacité et sa polyvalence : reboule du festival Arts et Vigne, forum des associations, marché couvert à titre expérimental.

Pour continuer Eric Vanoni passe la parole à Anne Roiseux , Maire délégué de Trechenu-Creyers pour nous parler au nom des villages.

Anne Roiseux :

Elle rappelle que cela fait un an que nous avons fêté la fusion de nos communes de Trechenu-Creyers et de Châtillon.

Elle fait beaucoup de remerciements à tous et particulièrement aux



membres du conseil municipal de Châtillon pour leur accueil, au précédent sous-préfet Patrick Bouzillard pour son aide, à l'équipe du secrétariat de mairie Sandra, Samia et particulièrement Martine, aux services techniques...

Elle rappelle tout le travail fourni pour les 5 villages, parfois au dépens des contacts avec la population.

Anne salue tout l'appui des institutions pour la réalisation des projets des villages.

Enfin, elle rappelle à l'assemblée le souvenir des élus disparus de Treschenu-Creyers, Jacques Valentin, Laurence Degregori et Alain Rey, avant de souhaiter à tous une bonne continuation.

Christiane Puech :

Le point sur les travaux de la mairie : il aura fallu 2 longues années d'études et de formalités en raison du classement aux monuments historiques pour obtenir le permis en novembre 2019 pour la réhabilitation et la mise en accessibilité de la mairie. Maintenant il faut choisir les entreprises et envisager le déménagement : la mairie se déplacera dans le bâtiment de l'agence postale, ce qui demande quelques travaux de rafraîchissement et de mise aux normes. Le déménagement devrait intervenir au début du 2^e semestre de 2020.

Le conseil pourrait se tenir dans la salle municipale de Méné et nous avons aussi à disposition la mairie annexe des Nonières.

L'éclairage public : le projet est conduit par le

SDED (Service public Des Energies dans la Drôme). Il prévoit un passage à un éclairage led, moins polluant, plus efficace et pouvant être baissé d'intensité la nuit, et moins gourmand en énergie. Nous ne maîtrisons pas le calendrier des travaux, c'est le SDED qui est en charge.

Jacques Malod :

Pour accueillir les touristes il faut développer des infrastructures :

La téléphonie mobile : Suite à un dossier fait il y a 2 ans, une antenne nouvelle va être installée à Châtillon sur la pente de Piémard au-dessus de la salle des fêtes. C'est important pour les touristes, mais aussi pour les résidents secondaires, la population, ainsi que pour ceux qui travaillent : infirmières, artisans etc.

La fibre optique va se déployer sous l'égide d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) dans les années proches. Un petit bâtiment concentrateur sera construit bientôt à proximité du cimetière du bas. Là aussi c'est un équipement indispensable.

Enfin toujours en parlant tourisme, un circuit de découverte géologique va remplacer le parcours de santé du chemin des mines. Les anciens agrès ont été démontés ou recyclés en banc ou siège. Des panneaux de découverte vont être installés.

Eric Vanoni remercie toutes les institutions qui apportent leur soutien à la commune : État, Région AURA, Département de la Drôme et Communauté de communes du Diois. Cette dernière en particulier a aidé à l'achèvement du projet de PLU soumis à enquête publique du 16 janvier au 14 février 2020.



"Ce bilan de l'année c'est aussi la création de nouveau lien entre la commune, la réserve naturelle et le parc du Vercors autour du lâcher de Gypaètes. Le travail des élus est aussi, par-delà les subventions versées aux associations, de construire avec chacune un vrai projet d'animation globale du village, que ce soit pour que les habitants se retrouvent entre eux comme à travers le club de l'Adoux, Feuilles volantes, le tennis, les Fruits de la vie, les Jeunes Loups châillonnais, la bibliothèque, pour que le village soit de plus en plus beau avec Fleurs et Fontaine et l'ACSPADE ou les animations qui attirent un large public et qui indéniablement ont une retombée économique sur notre commune : l'UCAC, Arts'Star et nos deux festivals : à l'Ascension le Folk avec Folk en Diois et la manifestation phare de l'été le Festival Arts et Vigne.

Je tiens à remercier ce tissu associatif qui s'appuie sur des bénévoles. Souvent on retrouve les mêmes d'une association à l'autre, ils ne comptent ni leur temps ni leurs heures pour faire vivre le village et assurent des missions et des tâches qui dans les grandes villes sont assurées par des employés municipaux.

2019 fut une année bien remplie dans la logique de cette mandature et je tiens à remercier les adjoints et les conseillers qui selon leur disponibilité et leurs

compétences se sont mis en quatre pour que nos engagements soient tenus.

S'il ne m'appartient pas à trois mois des élections de formuler des vœux pour la commune, je vous présente au nom du conseil municipal, à vous tous qui êtes présents, à toutes les châillonnaises et tous les châillonnais nos meilleurs vœux, en puisant quelques phrases dans des vœux écrits par Jacques Brel en 1968 :

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure

Je vous souhaite surtout d'être vous, fiers de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable."

Puissent ces quelques mots du poète faire que 2020 soit l'année de toutes nos réussites avec la joie et la santé."

L'accueil des nouveaux châillonnais

C'est un moment traditionnel ! Roland Covarel et Kiki Joanin invitent les nouveaux châillonnais à

monter sur scène.

Chacun se présente rapidement et reçoit en cadeau le livre de Michel Truc "Petite histoire de Châillon".



Après ce moment d'accueil tout l'assistance est conviée à un apéritif suivi de quelques plats délicieux préparés par Pascal Reyssset.

L'année 2020 est bien partie !



Une leçon d'histoire exceptionnelle.

Lundi 13 janvier 2020 après-midi, la classe de CE2/CM1 de Laurène Vivenzio, a pris le chemin de la Mairie où Bernard Ravet (historien amateur et adjoint au Maire) les attendait. Ce fut d'abord la découverte de cet hôtel particulier construit dans les années 1600 par un riche noble protestant (écuyer d'Henri IV) qui a eu la bonne idée de faire peindre sur la façade un décor de briques en trompe l'œil dont de nombreux restes sont encore visibles.

Ensuite, ce fut la visite de la salle des archives où les élèves découvrent les principes de leur conservation. On leur présente la boîte AA1 /AA2, de laquelle, avec des gants, on extraira la pièce la plus ancienne de nos archives : un parchemin plié en huit, daté de 1303 et qui porte sur sa face supérieure un titre "Charte Liberté". Avec des gants et beaucoup de soin, on déplie le précieux document.

On découvre qu'il est écrit à la plume en latin.

On remarque le décor de la lettrine (la première lettre) et des cartouches dans le texte.

On remarque que la peau d'agneau n'étant pas assez grande, on en a rajouté un morceau relié avec un cordon rouge qui devait porter un sceau...

Puis ce fut la lecture d'un résumé de cette charte dont la traduction en français avait été inscrite au dos de cette celle-ci, dans les années 1730. On finira la lecture de ce texte inventorié dans les archives départementales de Châtillon-en-Diois à la cote AA1. Ce texte est l'occasion de découvrir les grandes activités de Châtillon au Moyen Âge et les libertés que la princesse d'Orange Malbérionne avait accordées aux habitants du village en 1285.

Cette princesse châillonaise sera l'héroïne d'un conte que nos écoliers écriront prochainement dans le cadre d'un projet culturel commun aux écoles primaires du Diois et au Collège de la cité scolaire du Diois.

Bernard Ravet

18 janvier 2020 Loto de la coopérative des écoles du RPI Châtillon-en-Diois et Menglon: "Cartons Pleins..."

Comme tous les ans, c'est le rendez-vous des familles et des enfants des écoles de Menglon et Châtillon-en-Diois pour le traditionnel loto des écoles. Avant que les cartons ne se remplissent c'est d'abord la salle des fêtes qui est pleine à craquer. Il aura fallu que Greg aille pêcher quelques tables supplémentaires.

En arrivant, si on était impressionné par le nombre de participants, tout autant impressionnant est le contenu des lots. Chaque quine reflète la générosité des commerçants, artisans, agriculteurs et

entreprises de Châtillon et du Diois. Au passage donnons un grand coup de chapeau aux parents et grands parents qui sont allés à la recherche des lots. Même mobilisation pour la pause buffet, il y a abondance de gâteaux et sandwiches concoctés par les parents.





pour la coopérative scolaire pour les projets pédagogiques du RPI, c'est aussi un moment de convivialité et de cohésion entre les familles, un moment récréatif pour les enfants : ils eurent leur



partie réservée ; Fred avec la complicité des enseignantes faisait tourner la boule d'où sortira le numéro tant attendu pour avoir une quine, ou un carton plein !

Un grand bravo et un grand merci à tous pour "ces cartons pleins".

Bernard Ravet

Il faut saluer la motivation des parents engagés dans la coopérative et qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation et la tenue de la buvette. Il faut saluer aussi la participation des enseignantes et celle des personnels municipaux (techniques et/ou affectés à l'école).

Si l'objectif du loto est de rassembler des fonds

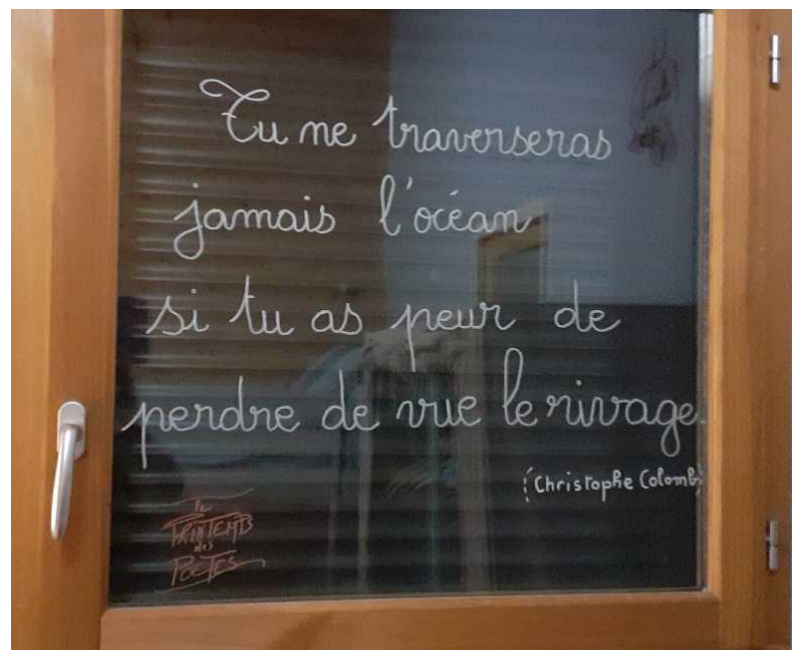
Il arrive le Printemps, le Printemps des Poètes, le vendredi 20 mars

Il est présent dans plus de 40 pays à travers le monde avec un thème inédit : *le Courage*.

Heureuse de voir rayonner la poésie dans le village de Châtillon, l'Association Feuilles Volantes proposera de nouveau cette année, courts poèmes, citations, proverbes, phrases, en lien avec le Courage venant célébrer celui-ci sur les fenêtres et les vitrines.

Afin d'en élargir la palette, les Feuilles Volantes vous soufflent de penser à vos écrits "coup de coeur" en lien avec le sujet. Ainsi, le jour J nous passerons inscrire les textes choisis dès Février.

Bien sûr, nous vous présenterons prochainement le programme détaillé de l'événement du Printemps de Châtillon qui aura lieu cette année le jour même du Printemps, le vendredi 20 mars, comme une promesse de réussite.



L'Association Feuilles Volantes vous remercie pour votre participation renouvelée.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

Prélèvement et mesures de terrain du 13/01/2020 à 10h05 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : CHATILLON EN DIOIS - CHATILLON (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance :

CHATILLON EN DIOIS VILLAGE - CHATILLON-EN-DIOIS (LAVOIR VIOL DU BEZ)

Numéro de prélèvement : 02600143749

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD